

Comment rénover écolo et moins cher? Exemple au Mont

Chantier La Commune est la première de Suisse romande à se lancer dans un «Contrat de performance énergétique».



Le Collège du Mottier, au Mont-sur-Lausanne, verra sa piscine et sa salle de gym renouvelées.

Image: Google

Au Mont-sur-Lausanne, la salle de gymnastique principale du complexe scolaire du Mottier et la piscine qui la jouxte sont en fin de vie. Et plutôt que d'investir plus de 5 millions de francs pour rénover ces deux bâtiments de manière conséquente, l'Exécutif municipal a choisi une voie innovante qui va lui permettre de limiter le recours à l'emprunt pour financer ce chantier. Il s'agit d'un «contrat de performance énergétique» (CPE), liant la Commune à une entreprise privée, un des trois seuls de ce genre jusqu'ici en Suisse.

Partenariat

Dans un contrat de type CPE, la société choisie pour la rénovation des installations techniques engrange l'équivalent financier de tout ou partie des économies d'énergie réalisées après travaux, pendant un certain nombre d'années. Elle est donc a priori motivée à bien faire le travail. Une association suisse des acteurs économiques prêts à fournir ce service s'est créée, sous le nom de SwissEsco.

«Nous venons de terminer la construction de trois bâtiments scolaires au Mottier, et il reste maintenant à rénover la salle de gym, la piscine, qui est aussi utilisée par le public et nos sociétés locales, et un tout dernier bâtiment existant, détaille le syndic Jean-Pierre Sueur. Mais il y aura d'autres grosses dépenses à venir. Notamment la création d'un nouveau collège primaire au Rionzi. Et nos finances étant ce qu'elles sont, nous sommes assez proches de la limite de ce que nous pouvons emprunter pour réaliser tout ça.»

50% de baisse possible

«Ces deux bâtiments sont vieux, ils datent de la fin des années 1970, complète Antonio Turriel, chef du Service communal de l'urbanisme et du développement durable. On n'avait pas de données précises sur ce qu'ils consommaient en eau et en électricité. Avant de nous lancer dans un CPE, il a fallu demander à une entreprise spécialisée d'établir cette consommation, et les coûts qui en découlent.» Ce mandat a fait ressortir une baisse envisageable de 50% des coûts, après travaux.

Par Jérôme Ducret 11.06.2016

Articles en relation

Les finances du Mont grevées par une école

Le Mont-sur-Lausanne La construction de trois pavillons secondaires bloque les futurs gros investissements scolaires. **Plus...**

Par Jérôme Ducret 20.08.2015

Au final, la proposition municipale, acceptée à une large majorité par le Conseil communal du Mont, fait que la Commune ne devra plus investir que 3,5 millions de francs environ. Le reste, soit un peu plus de 1,6 million, sera pris en charge par l'entreprise signataire du CPE. Les travaux devraient commencer au début de l'été 2017 pour la piscine. Et un peu plus tard pour la salle de gymnastique.
(24 heures)

(Créé: 11.06.2016, 10h11)